

SPECIAL BUDGET 2019

Bien que les dotations diminuent et que nos dépenses augmentent, nous sommes encore en capacité d'investir dans le but de préparer l'avenir de la commune, améliorer les services à la population et accroître notre attractivité. Mais cet équilibre demeure fragile et il convient de rester mesurés. C'est donc avec prudence que nous avons construit nos budgets 2019.

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 764 308 ,15 €

▪ **Dépenses de fonctionnement**

Elles sont en baisse de 81 140,20 € par rapport à 2018.

Cette baisse importante est notamment due au transfert de la compétence « petite enfance », et donc des charges afférentes, vers la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir (CCSPN). Néanmoins, le cadre légal d'un tel transfert prévoyant des règles bien précises neutralise les coûts pour les différents acteurs ; aussi l'Attribution de Compensation, c'est-à-dire dans ce cas précis ce que la commune reverse à la CCSPN, va elle aussi augmenter.

• **Faits marquants de ce budget**

ALIMENTATION/CANTINE : Nous avons fait le choix d'augmenter les frais d'alimentation pour acheter toujours plus de produits bio et/ou locaux pour la cantine.

ENERGIE – CARBURANT : Comme tous les ménages, nous subissons, nous aussi, l'augmentation du coût de la vie et avons dû prévoir un budget en conséquence notamment pour les dépenses de carburant.

ENTRETIEN PAYSAGER : L'achat l'an passé d'une épaveuse nous permet de faire des économies conséquentes sur l'entretien des dépendances routières (fauchage).

FRAIS D'ETUDES : En revanche, nous consommerons plus de frais d'études en raison d'actions en justice en cours et de nombreux bornages à réaliser.

GESTION RIGOUREUSE : Elle nous permet de dégager 143 021 ,53 € au chapitre 021 pour alimenter l'investissement soit presque 21 000 € de plus qu'en 2018.

▪ **Recettes de fonctionnement**

Sans toucher aux taux, comme convenu lors de notre campagne, les recettes fiscales sont cette année de +10 000 € du fait de l'augmentation du nombre de contribuables et des bases décidées par le gouvernement. Rappelons que depuis 2014, les taux votés par la commune n'ont pas augmenté conformément à nos engagements. Les dotations ont elles augmenté cette année de 7670,55 € ; mais, si nous considérons les dotations versées par habitant, cette augmentation se traduit en fait... par une baisse. Rappelons quand même que nous fonctionnons déjà avec (en moyenne) 80 €/habitant de moins que les communes identiques de Dordogne. Aussi, malgré l'augmentation de notre population, nous avons dû nous adapter avec 53 000 € de dotations en moins par rapport au budget 2013.

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 751 856,47 €

▪ **Dépenses d'investissement** - Ce budget prévoit notamment :

- 79 000 € pour des travaux de voirie en cours de programmation,
- 40 119,18 € pour les travaux de modification du système de chauffage à l'école et à la salle des Fêtes dans un souci d'économie d'énergie.
- 428 404 € pour le projet d'aménagement du bourg.

▪ **Recettes d'investissement**

Un emprunt de 428 404 € est prévu pour financer le nouvel aménagement du bourg dont nous reparlerons en septembre. Nous avons déjà obtenu deux subventions à hauteur de 40 % du montant des travaux. Un excédent de fonctionnement permet d'alimenter à hauteur de 114 964,08 € ces recettes et il reste à percevoir 26 523 € de subventions prévues pour des opérations en 2018.

BUDGETS ANNEXES

➔ LA CROIX DE LA MISSION

Il concerne les bâtiments des commerces et du cabinet médical. C'est un budget qui est chroniquement en déficit puisque les loyers de l'opération « boucherie/boulangerie » ne couvrent pas le remboursement de l'emprunt.

Le fonctionnement s'élève à 50 910 ,35 € et l'investissement à 227 275,67 €.

➔ IRRIGATION

C'est un budget délicat mais qui se stabilise et permet de réaliser quelques travaux pour pérenniser le réseau. Le nouveau système de tarification porte ses fruits mais l'ensemble reste fragile en raison des aléas climatiques qui déterminent les équilibres mais aussi en raison de la vétusté du réseau.

Le fonctionnement est de 78 986,20 € et il est prévu 29 880,65 € en investissement sans recours à l'emprunt.

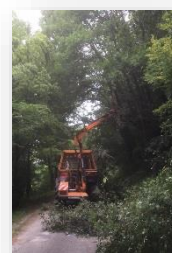
Vie de la commune

TRAVAUX

Notre vaste commune possède un réseau routier conséquent. Chaque année, la communauté de communes effectue des travaux sur le réseau dont elle est gestionnaire. Cette année, ce sont les routes entre l'étang communal et le « Moulin de la Jamme » ainsi que celle du « Colombier » qui ont été refaites. A noter que pour la première, la commune a réalisé au préalable un élagage préventif.

INVESTISSEMENT DIRECT DE PROISSANS – La commune va investir 79 000 € sur le réseau dont elle a la charge confirmant ainsi les efforts entrepris depuis 2014, notamment 73 000 € et 92 000 € en 2018. Ces travaux qui interviendront en septembre et octobre vont concerner essentiellement les secteurs de LENDREVIE, 2ème tranche-ROUTE DES CHAMPS, GRENOUILLET ainsi que plusieurs autres secteurs mais de façon moins significative.

Nous vous demandons beaucoup d'indulgence face aux difficultés de circulation que vous pourrez rencontrer pendant cette période et aux désagréments occasionnés par ces travaux.



ECOLE ET VIE SCOLAIRE

Rentrée scolaire 2019-2020. Afin d'équilibrer l'effectif des classes, l'organisation proposée par les enseignantes est la suivante :



PROISSANS – 1 classe de maternelle de 29 enfants dont 7 en petite section, 10 en moyenne section et 12 en grande section – Christine BERTHY ; 1 classe élémentaire de 24 enfants dont 9 en Cours Préparatoire et 15 en Cours Élémentaire 1ère année – Stéphanie DELPECH.

Les deux ATSEM – Josette MAGNE et Marie-Ange MADIEU- apporteront leur aide à Christine BERTHY dont l'effectif est le plus important. Cette organisation permettra un travail en petit groupe et un encadrement rassurant pour les enfants, ainsi qu'une rentrée en douceur pour les « petits » dont c'est la première scolarisation. De plus Marie-Ange MADIEU accompagnera les enfants de grande section lorsque ces derniers effectueront des activités scolaires avec Stéphanie DELPECH permettant ainsi une passerelle entre la Grande Section et le Cours Préparatoire.

SAINT CREPIN ET CARLUCET – 1 classe de 24 enfants dont 14 Cours Élémentaire 2ème année et 10 Cours Moyen 1ère année – Marie Emmanuelle HIS ; 1 classe de 24 enfants dont 9 Cours Moyen 1ère année et 15 Cours Moyen 2ème année- Magalie LOPEZ.

Regroupement Pédagogique Intercommunal PROISSANS/ SAINT CREPIN & CARLUCET. Il regroupe cette année 101 enfants et enregistre une légère hausse de son effectif pour cette rentrée 2019-2020 (pour mémoire, il y avait 90 enfants à la rentrée 2017 et 93 enfants à la rentrée 2018). Nous devons toutefois rester vigilants car des départs importants au collège vont avoir lieu dans les années futures : 15 enfants concernés pour la rentrée 2020 et 19 enfants pour la rentrée 2021. Ces départs seront un peu compensés par les futures inscriptions, mais ils nous rappellent la fragilité de nos petites écoles de campagne et l'importance de leur valorisation.

AMELIORER LA SECURITE ET LE CONFORT. L'école a fait l'objet de nombreux travaux durant l'été.



Suite à des remarques émises durant les conseils d'école par les parents d'élèves et les enseignantes, le muret situé dans la cour a été sécurisé afin d'éviter tout accident. L'étanchéité du toit couvrant la mezzanine du réfectoire a été assurée par la pose d'une couverture en bac acier pour lutter contre des fuites, tandis que l'entrée de la classe de la directrice a été repeinte ; il faut préciser que tous ces travaux ont été réalisés en régie par les agents communaux ; de plus, deux entreprises locales sont également intervenues pour réaliser l'isolation et la peinture du mur nord du réfectoire et des pompes à chaleur ont été installées dans le réfectoire et dans une classe afin de limiter la consommation électrique de ces bâtiments. Enfin un nouveau système d'alarme a été commandé permettant de sécuriser l'ensemble des locaux scolaires ainsi que de la micro-crèche.

LE BIEN ETRE EST AUSSI DANS L'ASSIETTE.

A compter du 1er janvier 2022, il sera obligatoire dans les restaurants gérés par les collectivités d'appliquer le décret déterminant la composition des repas, soit au moins 50 % de produits durables et un minimum de 20 % de produits bio ou en conversion. A la cantine de l'école de PROISSANS, nous avons d'ores et déjà fait le choix de cuisiner des produits locaux et de plus en plus Bio. Nous pouvons citer parmi les fournisseurs : Le Pain de PROISSANS, la boucherie BORDES et la Maison PELEGRIS pour les viandes et les volailles, la Ferme de la Brunie pour les produits laitiers ou bien encore Céline CHOQUEL et la Ferme de MALEVERGNE pour les produits maraîchers biologiques. Nous pouvons compter sur Sylvie ZONCH avec Corine DUFOSSET et le renfort ponctuel de Sylvie PEREIRA pour cuisiner des plats de saison « faits maison ».

Cantine / Fonctionnement. Le tarif de la cantine est fixé à 2,45 €/repas/enfant pour l'année scolaire 2019 – 2020. Cette année une facture mensuelle sera établie pour chaque enfant et remise par l'intermédiaire de l'école dans le cartable. Le règlement devra être effectué en début de mois à la mairie.



AGRICULTURE

Nos agriculteurs ont du talent ! PROISSANS a la réputation d'être une commune où l'agriculture a été florissante notamment à l'apogée de la tabaculture et de l'élevage laitier. Les crises successives ont fortement modifié le visage agricole français et notre commune n'a pas échappé à ce mouvement. S'ils sont aujourd'hui moins nombreux, les agriculteurs sont plus que jamais au centre des débats. Dans une époque soucieuse de son environnement et de son alimentation, tous les projecteurs sont braqués sur eux et les clichés sont nombreux. Nous avons donc souhaité permettre au plus grand nombre de venir découvrir 4 exploitations agricoles de la commune avant les soirées des « marchés gourmands » estivaux, qui eux aussi mettent en valeur des productions locales. Avec des touristes mais aussi de nombreux habitants de la commune, il a été question du quotidien des agriculteurs, de leurs productions, de leur amour « du métier », de notre terroir, de leurs projets mais aussi de leurs difficultés et parfois de leurs craintes pour l'avenir. Avec simplicité, écoute et partage, de nombreux clichés sont tombés lors de ces visites. Nous remercions tout particulièrement Alain MAGNE pour son accompagnement bénévole, et les Familles DUBOIS, CHAPOULIE, THER et VILATTE pour leur accueil et leur disponibilité.



AGENDA

► VENDREDI 6, SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 SEPTEMBRE – FÊTE DU VILLAGE

Vendredi à 20 h 30 – Salle des Fêtes – **THÉÂTRE** : « Banalités » - Comédie de mœurs interprétée par le THEATRE DE POCHE (Tout public) ENTRÉE 8 € adultes et 5 € enfants - 10 ANS

DIVERSES ANIMATIONS PENDANT TOUT LE WEEK END - VIDE GRENIER, MANÈGES GRATUITS POUR LES ENFANTS, RAMPEAU...

SAMEDI REPAS /CONCERT - SOIREE DANSANTE et DIMANCHE MIDI REPAS suivi d'un BAL MUSETTE



Information Réservation : 05 53 31 85 26

► **DIMANCHE 8 SEPTEMBRE** - 11H30 DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS et à 12 h APÉRITIF dans le bourg

► **SAMEDI 28 SEPTEMBRE** – JEUX INTERVILLAGES PROISSANS/SAINT CRÉPIN & CARLUCET – RENDEZ VOUS STADE DE PROISSANS à 14H sur inscription

► **VENDREDI 10 OCTOBRE 2019** – VEILLEE OCCITANE à 20 h 30 à LA SALLE DES FETES

► **JEUDI 31 OCTOBRE : PROISSANS FÊTE HALLOWEEN (programme à préciser)**

► **LUNDI 11 NOVEMBRE 2019** – 11 H COMMÉMORATION de l'ARMISTICE DE « LA GRANDE GUERRE » 1914-1918 au MONUMENT AUX MORTS DE LA COMMUNE suivie à 12 H d'un APERITIF à la SALLE DES FETES

► **VENDREDI 20 DECEMBRE 2019 – 19 H à la SALLE DES FETES – SOIREE DES ENFANTS**

Isabelle BESSE ET « PLANETE MOMES » vous entraineront dans « LA FOLLE VADROUILLE DE NOEL » ; SPECTACLE INTERACTIF-CONTES/CHANTS/VIDEO « La lumière s'éteint, quelques notes de musique et le voyage peut commencer ...

Petits et grands sont transportés dans le monde magique de NOËL !! »

CARNET

NAISSANCES

Jules MONTURET le 26 novembre 2018

Alice MONTURET le 18 décembre 2018

Luna VIRE le 25 février 2019

Nolhan BOURDIER le 16 mars 2019

Jade ROULLAND le 17 mars 2019

Louis LECHEVALLIER le 28 mars 2019

Charlotthe BOUYSSOU-VERGNAUD le 29 mars 2019

Wendy et Willow BURGOT LE 23 mai 2019

Théo BELTRAN-LAURENCEAU le 14 août 2019

Toutes nos félicitations aux heureux parents

MARIAGES

Florent DELAUNAY et Virginie STOJCIC le 18 mai 2019

Dominique GARBAN et Laurence MARIEL le 20 juillet 2019

Céline CHOQUEL et Noémie COLIN le 24 août 2019

PACS

Robert CARRIERE et Patricia LE JALU le 14 mars 2019

Florian DELPECH et Aude DELMON le 14 août 2019

Jérémy LACASSE et Veridiana CORDONNIER le 29 août 2019

Nos vœux de bonheur aux nouveaux marié(e)s et pacsé(e)s.

DECES

Auréli MAGNAC Veuve MAZELAYGUE le 22 janvier 2019

Robert CHABRILLANGE le 26 janvier 2019

Rosette MALAURIE épouse GESSAT le 24 mars 2019

Joffray WOJTOWIEZ le 27 mars 2019

Marcel AYME le 15 avril 2019

Marguerite DETTLING veuve CROUZILLE le 22 mai 2019

Raymonde MALYSSE veuve CHABRILLANGE le 12 juillet 2019

Roger PONCHET LE 1^{er} août 2019

Jean-Claude DELMOND le 16 août 2019

Guy MONTURET le 18 août 2019

Avec nos très sincères condoléances aux familles